

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINTE-CATHERINE

**RÈGLEMENT NUMÉRO 882-21**  
ANNEXE V  
GRILLE DE TARIFICATION  
SERVICE SPORTS, CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE  
(Article 1e)

**Tarification des salles du centre municipal Aimé-Guérin**

(Prix à l'heure toutes taxes incluses)

- Un dépôt de garantie de 250,00 \$ est exigé pour toute demande de réservation de salle pour un groupe de 1 à 59 personnes, pour toute activité à caractère social, pour un résident ou un non-résident;
- Un dépôt de garantie de 500,00 \$ est exigé pour toute demande de réservation de salle pour un groupe de 60 personnes et plus, pour toute activité à caractère social, pour un résident ou un non-résident;
- Rabais de 10 % pour une location de 8 heures consécutive et plus.

<b>Organismes et partenaires</b> Pour les organismes reconnus par la municipalité			
Nom de salle	Capacité légale Nombre de personnes	Préparation	Évènement
L'Alvéole, espace créatif**	20	17.90 \$	35.80 \$
Portage*, Marais, Rapides, Ruisseau, Berges*	30	11.93 \$	23.86 \$
De l'Étang*, de la Source	60	16.12 \$	32.24 \$
Des Amarres, ETSO	125	20.31 \$	40.62 \$
Gymnase	325	32.32 \$	64.63 \$
Des Amarres et Gymnase	450	52.63 \$	105.26 \$
<b>Résidents</b> Pour les particuliers résidents / Pour les organismes non-reconnus par la Ville avec siège social à VSC / Pour les propriétaires d'immeubles ou de compagnies à VSC			
Nom de salle	Capacité légale Nombre de personnes	Préparation	Évènement
L'Alvéole, espace créatif**	20	23.86 \$	47.73 \$
Portage*, Marais, Rapides, Ruisseau, Berges*	30	15.91 \$	31.82 \$
De l'Étang*, de la Source	60	19.24 \$	38.45 \$
Des Amarres, ETSO	125	27.08 \$	54.17 \$
Gymnase	325	43.09 \$	86.18 \$
Des Amarres et Gymnase	450	70.17 \$	140.34 \$
<b>Non-résidents</b> Pour les particuliers non-résidents / Pour les organismes non-reconnus par le SSCLVC avec siège social hors territoire / Pour les compagnies hors territoire et autres			
Nom de salle	Capacité légale Nombre de personnes	Préparation	Évènement
L'Alvéole, espace créatif**	20	29.83 \$	59.66 \$
Portage*, Marais, Rapides, Ruisseau, Berges*	30	19.89 \$	39.77 \$
De l'Étang*, de la Source	60	26.87 \$	53.74 \$
Des Amarres, ETSO	125	33.85 \$	67.71 \$
Gymnase	325	53.86 \$	107.72 \$
Des Amarres et Gymnase	450	87.71 \$	175.43 \$

## Tarification de la Salle de la Rive

	Prix pour l'espace partagé de cotravail				Exclusivité de l'espace
	1 heure	4 heures	jour	mois	1 heure
<b>Résidents</b>	8.00 \$	15.00 \$	20.00 \$	400.00 \$	18.45 \$
<b>Non-résidents</b>	10.00 \$	18.75 \$	25.00 \$	500.00 \$	23.10 \$

### Notes sur la tarification des salles au centre municipal Aimé-Guérin

Pour chacune des réservations, le locataire signe un contrat de location dont il doit respecter intégralement les conditions.

\* Matériel audiovisuel disponible (téléviseur, lecteur DVD et câblage). Location d'équipement de 50,00 \$.

\*\* La location de L'Alvéole, espace créatif comprend l'accès à un ensemble d'outils technologiques et de matériel audiovisuel sans frais supplémentaires. Des frais pourraient s'appliquer pour le matériel à usage unique. L'utilisation de matériel spécialisé pourrait nécessiter une formation préalable (des frais peuvent s'appliquer) et faire l'objet de frais de location.

Pour les locations lors d'un jour férié incluant la période du 27 au 30 décembre : les frais liés à l'entretien seront au tarif de location de la salle auquel sera ajouté le salaire de l'employé d'entretien (pour 2022 : 89,71 \$ / heure). Un minimum de 3 heures sera également ajouté en main-d'œuvre à la facture pour la préparation et le nettoyage après l'évènement.

SOCAN : Le coût réel du tarif 8 de la SOCAN en vigueur, plus les frais et taxes applicables, seront facturés à tout locataire faisant jouer de la musique.

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINTE-CATHERINE

RÈGLEMENT NUMÉRO 882-21

ANNEXE V

GRILLE DE TARIFICATION

SERVICE SPORTS, CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE  
(Article 1e)

**Tarification terrains de soccer 2022**

**(Prix à l'heure toutes taxes incluses)**

Les terrains extérieurs sont éclairés dès 19 h de septembre à mars et à partir de 20h30 d'avril à août.

<b>Organismes et partenaires</b>					
Pour les organismes reconnus par la municipalité					
Type de plateau	Participants	Non éclairé	Éclairé	Demi-pratique non éclairée	Demi-pratique éclairée
Micro-soccer naturel	15	8.62 \$	N/A	N/A	N/A
Soccer à 7 naturel	30	17.24 \$	N/A	N/A	N/A
Soccer à 9 ou à 11 naturel	60	34.47 \$	51.71 \$	17.24 \$	25.85 \$
Soccer à 7 synthétique	30	25.85 \$	38.78 \$	12.93 \$	19.39 \$
Soccer à 11 synthétique	60	51.71 \$	77.56 \$	25.85 \$	38.78 \$
<b>Résidents</b>					
Pour les particuliers résidents / Pour les organismes non-reconnus par la Ville avec siège social à VSC / Pour les propriétaires d'immeubles ou de compagnies à VSC					
Type de plateau	Participants	Non éclairé	Éclairé	Demi-pratique non éclairée	Demi-pratique éclairée
Micro-soccer naturel	15	11.49 \$	N/A	N/A	N/A
Soccer à 7 naturel	30	22.98 \$	N/A	N/A	N/A
Soccer à 11 naturel	60	45.96 \$	68.94 \$	22.98 \$	34.47 \$
Soccer à 7 synthétique	30	34.47 \$	51.71 \$	17.24 \$	25.85 \$
Soccer à 11 synthétique	60	68.94 \$	103.41 \$	34.47 \$	51.71 \$
<b>Non-résidents</b>					
Pour les particuliers non-résidents / Pour les organismes non-reconnus par le SSCLVC avec siège social hors territoire / Pour les compagnies hors territoire et autres					
Type de plateau	Participants	Non éclairé	Éclairé	Demi-pratique non éclairée	Demi-pratique éclairée
Micro-soccer naturel	15	14.36 \$	N/A	N/A	N/A
Soccer à 7 naturel	30	28.73 \$	N/A	N/A	N/A
Soccer à 11 naturel	60	57.45 \$	86.18 \$	28.73 \$	43.09 \$
Soccer à 7 synthétique	30	43.09 \$	64.63 \$	21.54 \$	32.32 \$
Soccer à 11 synthétique	60	86.18 \$	129.27 \$	43.09 \$	64.63 \$

**Notes**

Pour chacune des réservations, le locataire signe un contrat de location dont il doit respecter intégralement les conditions.

Pavillon de service du parc Fleur-de-Lys et vestiaire du terrain synthétique : À la discrétion du SSCLVC, le locataire pourrait avoir à acquitter des frais pour la présence d'un employé municipal (20.76 \$ / heure): temps réel de location + 1 heure (pour ouverture / fermeture).

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINTE-CATHERINE

RÈGLEMENT NUMÉRO 882-21

ANNEXE V

GRILLE DE TARIFICATION

SERVICE SPORTS, CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE  
(Article 1e)

**Tarification des plateaux sportifs 2022**  
**(Prix à l'heure toutes taxes incluses)**

Les terrains extérieurs sont éclairés dès 19 h de septembre à mars et à partir de 20h30 d'avril à août.

<b>Organismes et partenaires</b>			
Pour les organismes reconnus par la municipalité			
Type de plateau	Participants	Non éclairé	Éclairé
Pétanque/ jeux de fer / basketball / jeux d'eau	15	8.62 \$	12.93 \$
Terrain de tennis * / Terrain de baseball	30	17.24 \$	25.85 \$
Patinoires Montcalm et Terry-Fox	30	17.24 \$	25.85 \$
Patinoire FDL	60	34.47 \$	51.71 \$
<b>Résidents</b>			
Pour les particuliers résidents / Pour les organismes non-reconnus par la Ville avec siège social à VSC / Pour les propriétaires d'immeubles ou de compagnies à VSC			
Type de plateau	Participants	Non éclairé	Éclairé
Pétanque/ jeux de fer / basketball / jeux d'eau	15	11.49 \$	17.24 \$
Terrain de tennis* / Terrain de baseball	30	22.98 \$	34.47 \$
Patinoires Montcalm et Terry-Fox	30	22.98 \$	34.47 \$
Patinoire FDL	60	45.96 \$	68.94 \$
<b>Non-résidents</b>			
Pour les particuliers non-résidents / Pour les organismes non-reconnus par le SSCLVC avec siège social hors territoire / Pour les compagnies hors territoire et autres			
Type de plateau	Participants	Non éclairé	Éclairé
Pétanque/ jeux de fer / basketball / jeux d'eau	15	14.36 \$	21.54 \$
Terrain de tennis * / Terrain de baseball	30	28.73 \$	43.09 \$
Patinoires Montcalm et Terry-Fox	30	28.73 \$	43.09 \$
Patinoire FDL	60	57.45 \$	86.18 \$

NOTES :

Pour chacune des réservations, le locataire signe un contrat de location dont il doit respecter intégralement les conditions.

\*Les détenteurs de la carte du citoyen peuvent réserver sans frais 1 terrain de tennis pour un maximum d'une plage horaire d'une heure par jour afin de garantir l'exclusivité du terrain.

Pavillon de service du parc Fleur-de-Lys : À la discrétion du SSCLVC, le locataire pourrait avoir à acquitter des frais pour la présence d'un employé municipal (20,76 \$ / heure) : temps réel de location + 1 heure (pour ouverture / fermeture).

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINTE-CATHERINE

RÈGLEMENT NUMÉRO 882-21  
ANNEXE V  
GRILLE DE TARIFICATION  
SERVICE SPORTS, CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE  
(Article 1e)

**Tarification des écoles 2022**

(Prix à l'heure toutes taxes incluses)

<b>Organismes et partenaires</b> Pour les organismes reconnus par la municipalité		
Type de plateau	Superficie	Tarif
Bourlingueurs - Gymnase	610 m <sup>2</sup>	27,30 \$
Odyssée - Gymnase	606 m <sup>2</sup>	27,04 \$
Timoniers - Gymnase	990 m <sup>2</sup>	44,33 \$
Pavillon de services FDL (salaire employé SSCVC)	Temps réel + 1h	20,76 \$

<b>Résidents</b> Pour les particuliers résidents / Pour les organismes non-reconnus par la Ville avec siège social à VSC / Pour les propriétaires d'immeubles ou de compagnies à VSC		
Type de plateau	Superficie	Tarif
Bourlingueurs - Gymnase	610 m <sup>2</sup>	29,74 \$
Odyssée - Gymnase	606 m <sup>2</sup>	29,50 \$
Timoniers - Gymnase	990 m <sup>2</sup>	48,37 \$
Pavillon de services FDL (salaire employé SSCVC)	Temps réel + 1h	20,76 \$

<b>Non-résidents</b> Pour les particuliers non-résidents / Pour les organismes non-reconnus par le SSCLVC avec siège social hors territoire / Pour les compagnies hors territoire et autres		
Type de plateau	Superficie	Tarif
Bourlingueurs - Gymnase	610 m <sup>2</sup>	33,51 \$
Odyssée - Gymnase	606 m <sup>2</sup>	33,19 \$
Timoniers - Gymnase	990 m <sup>2</sup>	54,41 \$
Pavillon de services FDL (salaire employé SSCVC)	Temps réel + 1h	20,76 \$

Le locataire doit acquitter les frais pour la présence d'un employé municipal (20,76 \$ / heure) : temps réel de location + 1 heure pour ouverture / fermeture).

## Tarification des parcs pour cérémonie et événements sociaux 2022 excluant tout événement sportif

(Prix à l'heure toutes taxes incluses)

Organismes et partenaires			
Pour les organismes reconnus par la municipalité			
Type de plateau	Participants	Non éclairé	Éclairé
Parcs ou espaces verts	60	34.47 \$	51.71 \$
	125	53.86 \$	80.79 \$
	250	93.36 \$	140.04 \$
Résidents			
Pour les particuliers résidents / Pour les organismes non-reconnus par la Ville avec siège social à VSC / Pour les propriétaires d'immeubles ou de compagnies à VSC			
Type de plateau	Participants	Non éclairé	Éclairé
Parcs ou espaces verts	60	45.96 \$	68.94 \$
	125	71.81 \$	107.72 \$
	250	124.48 \$	186.72 \$
Non-résidents			
Pour les particuliers non-résidents / Pour les organismes non-reconnus par le SSCLVC avec siège social hors territoire / Pour les compagnies hors territoire et autres			
Type de plateau	Participants	Non éclairé	Éclairé
Parcs ou espaces verts	60	57.45 \$	86.18 \$
	125	89.77 \$	134.65 \$
	250	155.60 \$	233.40 \$

Parcs avec éclairage disponible : Fleur-de-Lys (terrain de baseball, terrain de soccer AZ), Chevaliers de Colomb (terrain de baseball), Optimiste (possibilité). Les terrains extérieurs sont éclairés dès 19 h.

Cette tarification est applicable pour tous les parcs de la Ville de Sainte-Catherine, sauf le RécréoParc.

**Le locataire pourrait avoir accès, selon les disponibilités, à :** tables et chaises, barricades de rue, barrières de foule, corbeilles à déchets et à des installations électriques. La location ne peut garantir l'utilisation exclusive de l'espace pour la durée de l'évènement.

Le locataire pourrait avoir à acquitter des frais pour la présence d'un employé municipal, selon le salaire horaire payé aux employés, en fonction de la période de la journée majoré de 30 % pour couvrir les bénéfices marginaux, et majoré des taxes de vente provinciales et fédérales, si applicables.

SOCAN : Le coût réel du tarif applicable de la SOCAN en vigueur, plus les frais et taxes applicables, sera facturé à tout utilisateur faisant jouer de la musique lors d'évènements.